Compte-rendu de la Commission du 27 Avril 2018
Ligue des-Hauts-de-France Site de Saint-Martin Longueau

Président : Laurent DESPRES
Secrétaire : Guy Gautherot,
Membres : Sylvain Bacquaert, Bruno Crinon, Fabrice Kuntzmann, Michaël Rollet, Jean-Pierre Seremak, Philippe Van Der Haegen

La séance est ouverte à 19h00
La séance est levée à 21h45

Ne participent pas au cas n°1 (dossier N°51) : Bruno Crinon, Guy Gautherot

6 dossiers

1/ **Mineur du club du Cambronne SC (Dossier N°51)**
Concerne : le match HULC – Entente BG62 18A en Championnat -18 Masc. Régional Poule Honneur du 11/02/2018
Nom de l'arbitre : CAYER David – BOUTHIER Loïc
Concerne : Joueur Article : Annexe 3–C
Type de faute : Comportement gestuel antisportif grossier
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 3 dates dont 2 dates avec sursis
Période de suspension du : 18/05/2018 au 20/05/2018
Période probatoire : 4 mois du 21/05/2018 au 20/11/2018
Amende : 120€

2/ **Madame ARCHIMBAUD Noémie du club de Chambly HBC (Dossier N°48)**
Concerne : le match Chambly HBC – Etoile de Milly en Championnat Excellence Fem. Poule 2 du 10/02/2018
Nom de l'arbitre : BONUS Jason – FANTACCINO Floryan
Concerne : Joueuse Article : Annexe 2–I
Type de faute : Attitude incorrecte
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 1 date dont 1 date avec sursis
Période de suspension du : /
Période probatoire : 6 mois du 14/05/2018 au 13/01/2019
Amende : 30€

3/ **Madame ATOUB Samira du club de BEAUVAIS OUC (Dossier N°49)**
Concerne : le match Entente Corbie-ASM Rivery – Beauvais OUC en Championnat Excellence Fem. Poule 2 du 17/02/2018
Nom de l'arbitre : FRIMIN Ludovic
Concerne : Joueuse Article : Annexe 2–I
Type de faute : Propos excessifs
Qualification de la faute : Attitude antisportive

Sanction : 1 date dont 1 date avec sursis
Période de suspension du : /
Période probatoire : 6 mois du 14/05/2018 au 13/01/2019
Amende : 30€

4/ **Monsieur MANZOCCO Vincent du club de BEAUVAIS OUC (Dossier N°52)**
Concerne : le match Chevrières OC – Beauvais OUC en Championnat Excellence Masc. Poule 2 du 03/02/2018
Nom de l'arbitre : DANNA Jean-Michel
Concerne : Joueur Article : Annexe 2–I
Type de faute : Propos excessifs, attitude incorrecte
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 4 dates dont 2 dates avec sursis
Période de suspension du : 18/05/2018 au 27/05/2018
Période probatoire : 6 mois du 28/05/2018 au 27/01/2019
Amende : 180€

5/ **Monsieur RAMU Anthony du club du Entente Creil-Liancourt association (Dossier N°64)**
Concerne : le match Albert Sports HB – Ent. Creil-Liancourt Association en Championnat Honneur Masc. Poule 3 du 17/03/2018
Nom de l'arbitre : LEBEUF Franck – PROYART Laurent
Concerne : Joueur Article : Annexe 2–J
Type de faute : Attitude physique menaçante
Qualification de la faute : Attitude antisportive
Sanction : 4 dates dont 2 dates avec sursis
Période de suspension du : 18/05/2018 au 27/05/2018
Période probatoire : 9 mois du 28/05/2018 au 27/04/2019
Amende : 180€

6/ **Handball Club Laigneville (Dossier N°50)**
Concerne : le match Handball Club Laigneville – Wallers Arenberg HB en Championnat Prénational Masc. Phase 1 Poule 3 du 17/12/2017
Nom de l'arbitre : DEGRYSE Thibault – WOZNIAK Thomas
Concerne : Public Article : Annexe 7–N
Type de faute : Non-respect des dispositions à la charge des clubs
Qualification de la faute : Manquement à sa charge
Sanction : Avertissement
Période de suspension du : /
Période probatoire : 6 mois du 14/05/2018 au 13/01/2018
Amende : 30€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES